CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E41659** **VALABLE JUSQU'AU** **16/02/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1992

Raison sociale : ABC BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/03/2022

Capital : 60 000

92 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER
93130 NOISY-LE-SEC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 92B01149

Siret : 384 923 207 00037

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 210358400142

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010051703004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010051703004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 01 48 91 00 67 **Fax :** 01 48 46 43 93

Portable : 06 16 03 42 59

Responsabilité légale :
JEREMY BUCAU INVEST (910 573 146) / JIMMY BUCAU CAPITAL (910 388 941)

Site Internet : www.abc-batiment.fr

E-mail : info.travaux@abc-batiment.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 500 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)	5	17/02/2026
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	14/04/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	6	17/02/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 12:46

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E41659** **VALABLE JUSQU'AU** **16/02/2027**

ÉDITÉ LE **15/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1992
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/03/2022
Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 92B01149

Siret : **384 923 207 00037**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 210358400142

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010051703004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010051703004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ABC BATIMENT**

92 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER
93130 NOISY-LE-SEC

Téléphone : 01 48 91 00 67 **Fax :** 01 48 46 43 93
Portable : 06 16 03 42 59

Site Internet : www.abc-batiment.fr
E-mail : info.travaux@abc-batiment.fr

Responsabilité légale :
JEREMY BUCAU INVEST (910 573 146) / JIMMY BUCAU CAPITAL (910 388 941)

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/04/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	17/02/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 12:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.